



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 38828

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les points de faiblesse de la fiscalité française. En effet, une étude récente publiée par Xerfi mentionne sept points de faiblesse de la fiscalité hexagonale et montre que la fiscalité est le premier frein à la compétitivité de nos entreprises. En premier lieu, le poids élevé de la fiscalité sur les facteurs de production en comparaison européenne, alors même que la consommation demeure relativement épargnée. En deuxième lieu, une progressivité des prélèvements sociaux qui pénalise le travail qualifié. En troisième lieu, un positionnement médiocre en matière d'imposition des bénéficiaires, du fait d'un mauvais affichage nominal. La pression effective est plus modérée mais elle augmente et diverge depuis peu de manière problématique de celle de l'Allemagne et de la périphérie orientale de l'Europe. En quatrième lieu, une imposition en cascade de l'activité des entreprises qui conduit à une pression fiscale record en Europe. En cinquième lieu, une rigidité des bases qui pénalise la compétitivité des entreprises en bas de cycle. En sixième lieu, une fiscalité globale du capital très lourde (revenus et patrimoine) qui renchérit le coût moyen du capital et *in fine* l'investissement productif. Et pour finir, des incitations à l'entrepreneuriat médiocres, du fait notamment d'une fiscalité des dividendes et des plus-values de cession particulièrement pénalisante au regard de la moyenne européenne. Il souhaite donc savoir comment le Gouvernement compte agir afin de faire évoluer la fiscalité française dans le bon sens, c'est-à-dire en prenant en compte la nécessaire et légitime question de la compétitivité de nos entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38828

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10275

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)